



Intégré par la mairie de La Garde
le 23.11.2016



La Garde, le 16 juin 2016

Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Toulon-Provence-Méditerranée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Loris PAPET

Directeur Général Adjoint des Services
Techniques et de l'Urbanisme

DIRECTION GENERALE ADJOINTE

DES SERVICES TECHNIQUES & URBANISME

POLE URBANISME ET ETUDES URBAINES - SIG

SERVICE URBANISME ET ETUDES URBAINES

Références : AD/JB/LP/RP/FG - 16 - n°1121

Tél. Secrétariat : 04.94.08.99.07 - Fax : 04.94.08.99.30

VISA		
Resp	DéAS	Jurid

à

**Direction Territoriale Provence-
Alpes-Côte d'Azur
PÔLE DESIGN DU
RESEAU/Mission Ligne Nouvelle
Provence - Côte d'Azur**

à l'attention de M. Nicolas ALLA

Chargé de projet territorial

Les Docks - Atrium 10.4

10, place de la Joliette

BP 85404

13 567 MARSEILLE CEDEX 02

Objet : retour sur la réunion du 09 juin 2016

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion citée en objet plusieurs remarques énumérées ci-après ont été formulées et sont à prendre en compte dans le dossier du projet de LNPCA :

- En ce qui concerne la réalisation de la 3^{ème} voie, la solution du talutage a pour conséquence d'augmenter l'emprise ferroviaire, c'est pourquoi la construction d'un mur de soutènement est nécessaire particulièrement pour ne pas empiéter sur le Parc Nature.
- La commune souhaite, lors de l'étude de réaménagement de la Gare de La Pauline, que soit préservé le bâtiment existant qui revêt un intérêt patrimonial local.
- La commune demande à ce que l'accès au nouveau pôle multimodal depuis la RD 29 (avenue Eugène AUGIAS) en provenance de La Crau soit une voie dédiée à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jean-Louis MASSON



Beau



Intégré par la mairie de la Garde
le 23.11.2016

La Garde, le 16 juin 2016



Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde
1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Toulon-Provence-Méditerranée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Loris PAPET

Directeur Général Adjoint des Services
Techniques et de l'Urbanisme

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES TECHNIQUES & URBANISME
POLE URBANISME ET ETUDES URBAINES - SIG
SERVICE URBANISME ET ETUDES URBAINES

Références : AD/JP/LP/RP/FG - 16 - n°1121
Tél. Secrétariat : 04.94.08.99.07 - Fax : 04.94.08.99.30

VISAS		
Resp	DGAS	Jurid

Objet : retour sur la réunion du 09 juin 2016

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion citée en objet plusieurs remarques énumérées ci-après ont été formulées et sont à prendre en compte dans le dossier du projet de LNPCA :

- En ce qui concerne la réalisation de la 3^{ème} voie, la solution du talutage a pour conséquence d'augmenter l'emprise ferroviaire, c'est pourquoi la construction d'un mur de soutènement est nécessaire particulièrement pour ne pas empiéter sur le Parc Nature.
- La commune souhaite, lors de l'étude de réaménagement de la Gare de La Pauline, que soit préservé le bâtiment existant qui revêt un intérêt patrimonial local.
- La commune demande à ce que l'accès au nouveau pôle multimodal depuis la RD 29 (avenue Eugène AUGIAS) en provenance de La Crau soit une voie dédiée à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jean-Louis MASSON



Br...



Intégré par la mairie de la Garde
le 23.11.2016

La Garde, le 27 septembre 2016



Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde
1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Toulon-Provence-Méditerranée
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Loris PAPET

Directeur Général Adjoint des Services
Techniques et de l'Urbanisme

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES TECHNIQUES & URBANISME
POLE URBANISME ET ETUDES URBAINES - SIG
SERVICE URBANISME ET ETUDES URBAINES

Références : AD/JP/LP/RP/FG - 16 - n° 1723
Tél. Secrétariat : 04.94.08.99.07 - Fax : 04.94.08.99.30

VISAS		
Resp	DGAS	Jurid

Objet : travaux projet LNPCA

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion du 09 juin dernier et par courrier du 16 juin plusieurs remarques ont été formulées sur le projet de LNPCA.

J'ai pris bonne note dans le cadre de la concertation publique de la permanence avec l'exposition qui se déroulera salle du conseil municipal le matin du 18 octobre.

La commune s'interroge sur les travaux concernant les différents ponts existants sur son territoire. En effet les ouvrages de franchissement sont étroits, actuellement la circulation véhicules est alternée, de plus il n'existe aucun cheminement piéton et aucune piste cyclable.

La commune souhaite attirer l'attention sur ces ouvrages et avoir connaissance des travaux consécutifs à cette 3^{ème} voie au niveau des ponts suivants avec une énumération par ordre de priorité :

1. Chemin de la Foux
2. RD 242
3. Chemin de Rabasson
4. Chemin de Barbaroux
5. Pont du disque
6. Avenue Fabri de Peiresc

Enfin une réflexion particulière doit être menée pour assurer la sécurité des piétons jusqu'à l'entrée du parc nature par le chemin de la Foux et par la RD 242 (coté gare centre).

Je vous rappelle que la commune de La Garde a prescrit par délibération du conseil municipal du 30 mai 2016, la révision générale de son PLU dans le cadre de cette procédure, il est également souhaitable de prévoir en emplacement réservé l'élargissement de ces ponts, ainsi que l'aménagement de pistes cyclables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jean-Louis MASSON



Br...

